



Municipalité de
Saint-Urbain-Premier

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
Vol. 15, No. 8 - SEPTEMBRE 2024

La vie à la campagne, tout près de la cité



Bonne rentrée!

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Veuillez prendre note qu'à l'occasion de l'Action de grâce,
les services municipaux seront fermés le

lundi 14 octobre

À LIRE CE MOIS-CI

P3 | ÉTATS FINANCIERS 2023

P6 | UNE RENTRÉE EN SÉCURITÉ

P8 | DÉCOUVREZ 150 ANS DE NIGHTLIFE





UN VENT DE RENOUVEAU

Le conseil municipal est heureux d'annoncer l'embauche de **Mme Julie Roy** au poste de directrice générale à compter du 30 septembre prochain. Un grand nombre d'entre vous connaissez déjà Mme Roy, qui a été à l'emploi de la Municipalité par le passé, et qui était fort appréciée dans la communauté. Dans l'intervalle, c'est **Mme Sylvie Lelaure** qui assure l'intérim à la direction générale, le conseil municipal lui ayant confié cette responsabilité lors sa séance ordinaire du 12 août dernier. De plus, elle assurera une transition harmonieuse des différents dossiers auprès de Mme Roy, dont elle demeurera l'étroite collaboratrice.

Le conseil municipal souhaite également la bienvenue à **MM Charles-William Mathieu et David Daunais-Perreault**, embauchés à titre de pompiers recrues.

TRANSFORMATION DE NOTRE ÉGLISE OBTENTION D'UNE PREMIÈRE SUBVENTION

Ayant soumis une demande auprès du ministère de la Culture et des Communications, au *Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, Volet 1 – Incubateur à projets de requalification*, un montant de 63 000 \$ a été octroyé à la Municipalité pour la préparation de devis d'experts dans le cadre de la transformation de notre église en salle communautaire multifonctions. Cet apport financier nous permettra de payer une bonne partie des honoraires professionnels pour l'élaboration d'un devis permettant d'avoir une idée précise des coûts qui pourraient être engendrés pour la transformation complète. La population sera consultée éventuellement à ce sujet.

Source : <https://presence-info.ca/article/actualite/patrimoine/restauration-et-requalification-du-patrimoine-religieux-25-m-pour-86-projets/>.

FEU, FEU D'ARTIFICE ET PÉTARDS

Nul ne peut allumer des feux sur le territoire de la Municipalité, dans un endroit public, à moins qu'une activité spéciale soit tenue et que la Municipalité ait émis un permis à cet égard.

RAPPEL

Nul ne peut allumer des feux sur le territoire de la Municipalité, à moins d'utiliser un appareil, équipement ou dispositif conçu pour faire des feux extérieurs visant à éliminer tout danger de propagation du feu.

Nul ne peut faire ou permettre qu'il soit fait usage de feux d'artifice sur le territoire de la Municipalité, à moins qu'une activité spéciale soit tenue et que la Municipalité ait émis un permis.

Nul ne peut faire ou permettre qu'il soit fait usage de pétards sur le territoire de la Municipalité.

Extrait du *Règlement 287-11 portant sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics (RMH-460)* disponible sur notre site Internet.

RÈGLEMENT SUR LES REMBLAIS

Le conseil municipal a déposé un projet de règlement sur les remblais. Par conséquent, aucun permis de remblais ne pourra être émis avant l'adoption dudit règlement. Nous vous informerons des différentes étapes jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement.

PROFITER DE LA BELLE SAISON

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LES CYCLISTES

Station de réparation de vélos

Cette station, accessible gratuitement pour tous à la halte située à l'intersection des routes 205/207 est équipée d'une pompe à air et de multiples outils protégés des intempéries. Une tablette permet d'y déposer les pièces du vélo afin d'éviter de les mettre au sol et de risquer de les perdre. Un support surélevé permet d'installer le vélo afin de travailler librement tout autour. Sa conception permet de servir les cyclistes ainsi que les utilisateurs de fauteuils roulants, poussettes, déambulateurs.



Support à vélos et toilette chimique

Un support à vélo a été installé à côté de l'église, près de l'aire à pique-nique, de même qu'une toilette chimique.

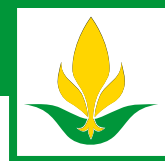
Halte-repos et de pique-nique

Des tables à pique-nique ainsi que des bacs pour disposer des déchets ont été installés sur le terrain face à l'église, au bénéfice de toutes et de tous. C'est l'endroit parfait pour profiter de la belle saison, à l'ombre des grands arbres.



© Lucien Thibault

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023



Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants financier 2023.
Ce rapport a été vérifié par un auditeur indépendant.

1. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier au 31 décembre 2023 consolidés avec ceux de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée-de-Châteauguay (RIAVC), à l'exception des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation qui fait l'objet d'une réserve au rapport financier.

2. L'excédent des revenus sur les dépenses (charges) de la Municipalité résulte en un surplus de 118 589 \$ pour l'année 2023.

3. Les revenus réels de la Municipalité comparés aux revenus budgétés 2023

Revenus réels	3 215 642 \$
Revenus budgétés	3 076 214 \$
Écart	(139 428) \$

Principales explications

Taxes municipales	43 776 \$
Redevance pour matières résiduelles	20 207 \$
Programme PPA-CE et PAVL	20 240 \$
Services rendus pour l'incendie	16 359 \$
Revenus d'intérêts	19 018 \$

4. Les dépenses (charges) réelles de la Municipalité comparées aux dépenses (charges) budgétées 2023

Dépenses réelles	2 606 674 \$
Dépenses budgétées	2 104 314 \$
Écart	(502 360) \$

Principales explications

Salaires et avantages sociaux	93 174 \$
Amortissements	427 529 \$

5. Les surplus accumulés (excédents), fonds de roulement et réserves

5.1 Surplus non affectés

Au 31 décembre 2022	331 633 \$
Au 31 décembre 2023	290 722 \$
Variation de	(40 911) \$

5.2 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2022	28 065 \$
Au 31 décembre 2023	33 556 \$
Variation de	5 491 \$

5.3 Réserve d'assainissement

Cette réserve est mise en place en prévision du traitement des boues accumulées dans les étangs aérés. Cette réserve est totalement financée par une tarification spécifique et exclusive aux résidents utilisateurs du réseau d'égouts.

Au 31 décembre 2022	110 150 \$
Au 31 décembre 2023	132 543 \$
Variation de	22 393 \$

5.4 Surplus non affecté, surplus affecté, réserve financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2022	604 199 \$
Au 31 décembre 2023	594 972 \$
Variation de	(9 227) \$

6. Suivi des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés

Total des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés de la Municipalité à l'exception des réserves financière et fonds réservés

Au 31 décembre 2022	461 684 \$
Au 31 décembre 2023	420 273 \$
Variation de	(41 411) \$

7. Principales activités d'investissement

7.1 Asphaltage d'une portion du ch. Rivière-des-Fèves Nord financé par le programme TECQ 2019-2023

Paiement de	630 326 \$
Programme TECQ 2019-2023	546 407 \$

7.2 Construction d'un gazébo au parc de la Butte

Paiement de	85 840 \$
Programme FSPS	60 008 \$

7.3 Installation d'un terrain de soccer sur la rue de l'École incluant la préparation du terrain et l'achat des buts

Paiement de	40 679 \$
-------------	-----------

7.4 Acquisition et réfection de l'église

Paiement de	164 691 \$
Programme PRABAM	19 179 \$

Le rapport financier 2023 détaillé est public et disponible pour consultation au centre municipal durant les heures régulières de bureau.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

LUCIEN THIBAUT, Maire

Lucien Thibault



Les arbres ont déjà commencé leur transformation automnale. 
Plusieurs options écologiques et sécuritaires s'offrent à vous lors du nettoyage de votre terrain. 

NON AU BRÛLAGE DE FEUILLES MORTES

Saviez-vous que le brûlage de feuilles mortes et de résidus sont responsables de quelques incendies chaque année ? Il existe plusieurs solutions écologiques et sécuritaires pour éviter de les brûler.

VOUS AVIEZ L'INTENTION DE BRÛLER VOS FEUILLES ET VOS BRANCHES? Nous vous rappelons qu'il est interdit d'allumer des feux sur le territoire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, à moins d'utiliser un appareil, un équipement ou un dispositif conçu pour faire des feux extérieurs visant à éliminer tout danger de propagation du feu.



FEUILLICYCLAGE

Le feuillicyclage consiste à déchiqueter les feuilles à la tondeuse et les laisser sur place. Elles protégeront la pelouse durant l'hiver et lui fourniront un apport en carbone lors de leur décomposition. Attention ! Il ne faut pas étouffer le gazon ! On peut placer l'excès dans les plates-bandes et au pied des arbres, dans le jardin, où elles serviront de paillis et d'engrais. Conservez-en quelques sacs. Elles serviront tout au long de l'année de matière brune dans votre composteur domestique.

HOP ! AU BAC BRUN !

Les feuilles peuvent être disposées directement dans le bac ou à côté de ce dernier, dans un contenant avec un V inscrit à l'avant ou dans des sacs en papier.

Le bac brun doit obligatoirement être en bordure de route pour que les feuilles soient ramassées.



COLLECTE DES BRANCHES

21 octobre

Veuillez déposer vos branches en amas ordonné en bordure de route avant 7 h le matin du premier jour de la collecte. Veuillez prendre note que nous ne reviendrons pas en arrière.



HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

HORAIRE HIVERNAL

du 1^{er} novembre au 31 mars

Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h

Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30



ÇA VA OÙ ?

DON DE VÊTEMENTS, D'OBJETS ET DE MEUBLES



Si vous souhaitez faire don de vêtements, d'objets ou de meubles, nous vous invitons à aller les porter à l'église de Sainte-Martine pour son bazar.

À l'arrière de l'église, vous trouverez un bac brun pour les vêtements et des abris pour tout autre objet. Les lieux sont accessibles à l'année, peu importe l'heure de jour. Merci pour votre générosité et votre souci d'offrir une seconde vie aux objets !

! Ne déposez pas vos dons au centre municipal de Saint-Urbain-Premier, qui n'est pas organisé pour traiter ces objets ou vêtements.

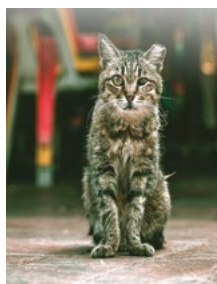


PROGRAMME « CSRM » (CAPTURE-STÉRILISATION-RETOUR-MAINTIEN) DE LA SPCA ROUSSILLON DES CITOYENS BÉNÉVOLES DANS VOTRE MUNICIPALITÉ AMÉLIORENT LE SORT DES CHATS ERRANTS DANS LA COMMUNAUTÉ

Problématique : la surpopulation féline

Le bien-être des chats errants est une responsabilité collective. Si ces chats ne sont pas stérilisés, ils se reproduisent rapidement. Cela crée une surpopulation féline. Vivant dans un espace restreint, ces animaux doivent lutter pour leur survie. Les bagarres entre animaux, le manque de nourriture, la propagation de maladies importantes, et les personnes mal intentionnées ne sont que quelques-uns des obstacles qu'ils rencontrent. Ces chats sont bien souvent abandonnés par leur gardien ou nés de générations de chats sans domicile.

Une solution responsable : le programme CSRM



Il est possible d'améliorer le sort de ces animaux dans la communauté, et le nombre de chats errants peut être stabilisé par l'identification et la prise en charge de colonies de chats. Par le biais du programme de Capture-Stérilisation-Retour-Maintien (CSRM), des citoyens bénévoles sont identifiés par la SPCA Roussillon comme des gardiens de colonie ou des aidants. Ces personnes

collaborent avec la SPCA Roussillon pour faire stériliser les chats de leur colonie, puis deviennent responsables de leur bien-être en leur offrant un apport alimentaire et des abris.

L'équipe médicale de la SPCA Roussillon stérilise les chats et taille la pointe de l'oreille gauche dans le but de bien les identifier. Par ailleurs, il relève de la compétence de la SPCA Roussillon d'évaluer le comportement des chats capturés et possiblement de les exclure du programme pour les placer en adoption.

Au final, ces chats de la communauté sont en santé, occupent un espace géographique délimité, sont moins agressifs et contribuent à maintenir l'équilibre du territoire.

1. CAPTURE

Les citoyens inscrits au programme procèdent à la capture des chats errants de leur colonie à l'aide de cages-trappe prêtées par la SPCA Roussillon. Une fois capturés, les chats sont amenés à la SPCA Roussillon par leur gardien de colonie.

2. STÉRILISATION

Un vétérinaire de la SPCA Roussillon stérilise les chats et taille la pointe de l'oreille gauche afin de les identifier comme membres d'une colonie. Selon leur état de santé, certains peuvent recevoir une dose d'antibiotique ou être gardés en observation pour une courte période au refuge.

3. RETOUR

Les citoyens sont responsables de remettre les chats à l'endroit où ils ont été capturés. Ils deviennent des chats de la communauté, membre d'une colonie.

4. MAINTIEN

Les gardiens de colonie ont la responsabilité d'offrir un apport de nourriture et d'eau en tout temps pour les chats. Le gardien doit également prévoir des abris pour protéger les chats des intempéries.

EN SAVOIR D'AVANTAGE OU VOUS IMPLIQUER

<https://spcaroussillon.com/csrn/>



NOTRE CAMPAGNE
UN MILIEU DE VIE
À PARTAGER



LE PARTAGE DE LA ROUTE

Concentrée particulièrement au printemps durant la période des semis et à l'automne durant la période des récoltes, la présence de machineries agricoles sur les routes demande d'adopter un comportement sécuritaire et respectueux.

Le producteur qui conduit de la machinerie agricole, souvent imposante, respecte de nombreuses règles et fait attention de manœuvrer avec précaution. Il est important également que les autres usagers de la route se montrent compréhensifs et prudents en suivant, croisant ou dépassant de la machinerie

agricole. Ainsi, ils facilitent le travail des agriculteurs et évitent des collisions malencontreuses.

Ce partage de la route représente un défi pour tous et demande une grande vigilance pour les agriculteurs qui n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la voie publique pour se déplacer d'un champ à un autre.

Patience, prudence et compréhension mutuelle doivent être la règle d'or. Il en va de la sécurité de tous.



ATTENTION À NOS ENFANTS !

ON LÈVE LE PIED

Les enfants et les adolescents ont repris le chemin de l'école. Une vigilance accrue est donc de mise afin de s'assurer qu'ils soient en sécurité dans nos rues. Respectez les limites de vitesse, et levez le pied en zone scolaire.

M'AS-TU VU ?

Le slogan « **M'as-tu vu ?** » a pour objectif de rappeler aux usagers de la route l'importance d'être attentifs à la signalisation et aux arrêts fréquents des autobus scolaires.

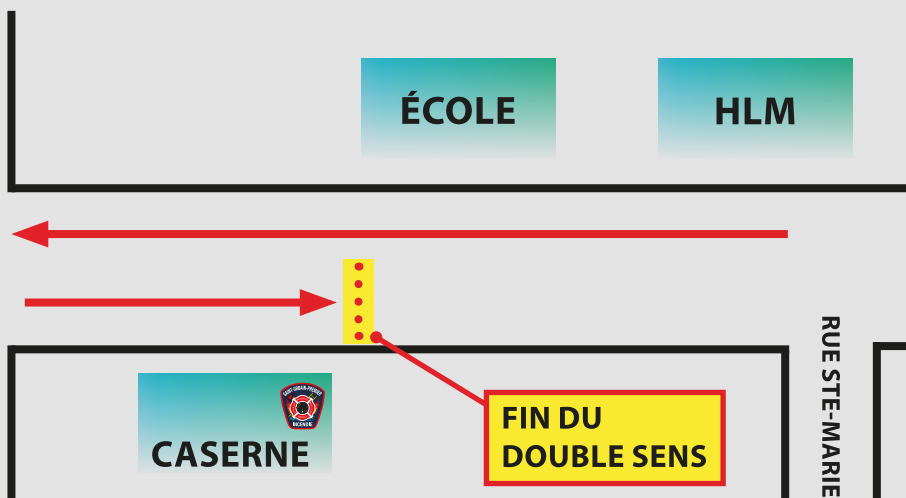


Ce slogan tient aussi à rappeler aux écoliers de s'assurer d'être vus en tout temps par le conducteur, surtout au moment de traverser la rue, de monter à bord ou de descendre d'un autobus.

SENS DE LA CIRCULATION DANS LA RUE DE L'ÉCOLE

Des mesures ont été prises par la Municipalité pour sécuriser la rue de l'École, notamment en instaurant un sens unique à partir de la rue Ste-Marie vers la rue Principale. Toutefois, certains usagers de la route enfreignent encore le code de la route malgré l'affichage. Une zone scolaire, ça mérite l'attention de toutes et de tous.

RUE PRINCIPALE



LES TENTATIVES DE FRAUDE, ÇA ARRIVE AUSSI CHEZ NOUS

VENDEURS ITINÉRANTS... VRAIMENT ?

Les médias font état du plus en plus souvent de fraudeurs qui se font passer pour des vendeurs itinérants ou des représentants des municipalités. Plusieurs campagnes de sensibilisation sont mises de l'avant par les services policiers, et malgré cela, certains individus n'hésitent pas à pousser l'audace jusqu'à se présenter à votre porte.

VIGILANCE ET PROTECTION COLLECTIVE

Lorsque vous avez un doute sur les intentions ou l'identité d'une personne qui se présente à votre domicile pour vous vendre un produit ou un service, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel municipal au 450 427-3987 pour nous en faire part. Cumulez les informations pertinentes que nous pourrions publier au bénéfice de tous les citoyens sur notre site Internet et notre page Facebook. Appelez également la Sûreté du Québec au 310-4141 pour signaler une fraude possible ou avérée.

La Municipalité accorde peu d'autorisations aux vendeurs itinérants. Exigez une preuve auprès des vendeurs itinérants, et communiquez avec la Municipalité pour vérifier leur validité, avant de leur donner accès à votre domicile.

Sachez aussi que lorsque la Municipalité accorde un mandat précis à une firme externe, elle informe les citoyens sans tarder en expliquant le mandat clairement.

STOP À LA FRAUDE !

Enfin, nous attirerons votre attention en utilisant le visuel ci-dessus lorsque nous publierons un signalement sur notre page Facebook.





DU 6 AU 12 OCTOBRE

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Québec.ca/prevention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)

NOUVEAUTÉS • ADULTES

- L'invité mystère**, Nita Prose
La bibliothécaire des Appalaches, Kim Michele Richardson
La femme de ménage : derrière les portes closes, elle voit tout..., Freida McFadden
La mentaliste, Nora Roberts
La voix du silence T.1 : Entre l'ombre et la lumière
Ginny Martineau
Les sept lunes de Maali Almeida, Shehan Karunatilaka
Un choix déchirant, Éliane Saint-Pierre

NOUVEAUTÉS • JEUNESSE

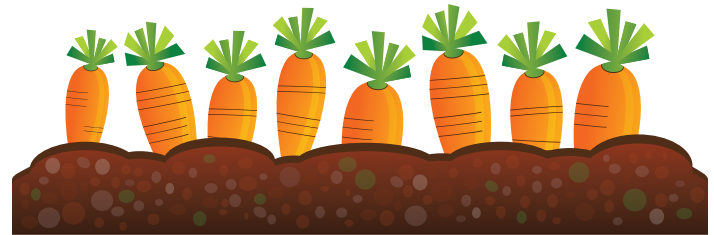
- Ah non ! J'ai encore oublié**, Nadine Bissonnette
Baby-sitters Petite sœur T.7 : La Coupe de cheveux de Karen
Ann M. Martin
Crois-le ou non : L'argent, Pierre-Yves McSween
De bas en haut : Envole-toi jusqu'à l'Univers, Tracey Turner
En cavale T.2 : Les Concombres en folie, Aaron Blabey
Garfield : Rentrée rusée, Jim Davis
Gros dodo, Jeremy Tankard
Kid Paddle T.19 : Love, Death and RoBorks, Midam
Kung-Fu Manga T.1 : Mangaka et la Karateka, Jocelyn Boisvert
L'agence Toutou-Terrain T.2 : La chasse au faussaire
Kate Temple
La nuit où les étoiles se sont éteintes T.2 : Le jour où le soleil ne s'est plus levé, Nine Gorman et Marie Alinho
La nuit où les étoiles se sont éteintes T.3 : Ces prières que je fais dans le noir, Nine Gorman et Marie Alinho
Le chant vers la maison, David A. Robertson
Le journal secret d'Alice Aubry T.8 : Enfin au Secondaire !
Sylvie Louis
Le loup qui croyait en ses rêves : une histoire en pop-up !
Oriane Lallemand
Le monstre des couleurs, Docteur des émotions, Anna Llenas
Les mégaventures de Maddox T.6 : Les intrus, Félix Laflamme
Les questions de Loup : Protéger la planète, Oriane Lallemand
Les timbrés T.6 : Le mystère du marais, Dominique Pelletier
Savais-tu : Les lucioles T.82, Alain M. Bergeron
Savais-tu : Les narvals, T.83, Alain M. Bergeron
Ma langue fleurie, Simon Boulé
Migali T.6 : Un royaume carrément sucré !, Alexandre Arlène
Mimose & Sam T.4 : La saison des collations, Cathon
Mon big à moi, La danse des lucioles, Geneviève Guilbault
Mortelle Adèle T.21, RécréAction générale, Mr Tan
Norbert et ses méchaventures T.2, Poils, pas de poils, j'y vais !
Marie-Pier Meunier
Raconte-moi Kevin Owens, Pat Laprade
Ti-Guy la puck T.14 : Hockey Xtrême, Geneviève Guilbault



JARDINOTHÈQUE

L'automne est à nos portes et c'est déjà la fin de la saison pour nos jardins. Nous vous encourageons à apporter les graines issues de vos plantations (légumes, fruits, fleurs ou fines herbes) dans des sachets ou enveloppes identifiant le nom de la plante (une espèce par sachet).

Avec votre participation, nous pourrions continuer à partager des semences gratuitement dès le début de l'année prochaine.



Dans le cadre de l'exposition *150 ans de Nightlife*, le MUSO visite les municipalités du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry pour vous présenter quelques témoignages de la vie nocturne de la région ! Parcourez les différentes thématiques abordées dans l'exposition et redécouvrez des souvenirs !

Entrée gratuite, aux heures d'ouverture habituelles de la Bibliothèque Armand-Miller



Atelier d'aquarelle

Création
d'une oeuvre
collective

29 SEPTEMBRE
13 H 30 À 16 H 30

Bibliothèque Armand-Miller



Les journées
de la culture



L'aquarelliste saint-urbanaise Louise Laforme propose un atelier d'aquarelle d'une durée de 3 heures ouvert à toutes et à tous à partir de la 5^e année du primaire, pour exécuter une œuvre collective. Invitation à faire rayonner l'identité et la fierté de notre communauté, l'œuvre sera ensuite exposée dans un des lieux publics municipaux.

Accès gratuit | Matériel fourni

Inscription obligatoire

culture@munsup.ca

POUR LES 15 ANS ET PLUS

**VOCATION
EN
ART**

ÉDITION 2024



INSCRIPTION EN COURS JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

C'est officiellement le grand retour de Vocation en art ! Tu es passionné(e) d'art ? Tu es âgé(e) de 15 ans et plus et tu cherches à développer ta pratique artistique ? Ce projet est pour toi !

Cette année, pour la première fois, le Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon s'associe au projet régional Vocation en Art. De nouvelles opportunités s'ajoutent, accessibles sur une base volontaire : formations, galerie virtuelle, groupe Facebook VIP, concours, et bien plus encore ! Profites-en pour développer ton talent et rayonner à travers le Québec.

INSCRIPTION : <https://bit.ly/vocationenart2024>

INFORMATION : Jacinthe Trudeau
450 454-5814 | jtrudeau@cjehuntingdon.org





CLUB D'ENTRAÎNEMENT

Les samedis de 9 h à 10 h

Jusqu'au 14 décembre

(14 semaines) - Gratuit

Salle communautaire / Parc | 9, rue de l'École

Le plaisir et la motivation de s'entraîner en groupe. Mélange de cardio et musculation, possibilité de boxe. Nous aurons des professeurs quelques fois durant la session pour s'assurer de faire les entraînements de façon sécuritaire et varier les exercices.

INSCRIPTION : Par Messenger ou par courriel



BADMINTON ET PICKLEBALL

Jusqu'au 11 décembre (14 semaines)

Salle communautaire | 9, rue de l'École

Les lundis, 18 h à 22 h

Les mardis, 21 h à 22 h

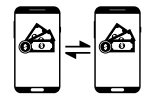
Les mercredis, 18 h à 22 h

Location d'un terrain : 120 \$ pour 1 heure pour la saison

INSCRIPTION EN LIGNE : <https://bit.ly/CLSUP-badminton-AUT2024>



Virements bancaires maintenant acceptés



JEUNES DE CŒUR

Ginette 450 427-7048

Guyline 514 497-4762

jeunesdecœursturbain@gmail.com



MARCHE DES FOUINEURS

La **Marche des fouineurs** a eu lieu le 7 septembre dernier, lors de laquelle dame Nature s'est montrée clémente. Des activités intérieures ont également été proposées (photo). Les premières gouttes de pluie n'ont pas perturbé les participants qui en étaient à résoudre les dernières questions. Il y a eu beaucoup de plaisir pour toutes et tous à répondre aux questions et à se mesurer aux épreuves. Tout le monde est rentré avec le sourire. Le comité organisateur remercie les bénévoles de ❤️ sans qui rien ne serait possible. Ça prend toute une équipe pour organiser la tenue d'une activité ! Pour en savoir davantage, visitez la page Facebook Jeunes de Cœur de Saint-Urbain Premier. Photo: Charline Dubuc



CLUB DE MARCHÉ

Les mardis à 19 h

Départ à la salle communautaire | 9, rue de l'École

Venez vous dégourdir les jambes avec le Club de marche, tant que la température automnale le permettra.

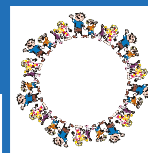


JEU DE POCHES

Les jeudis à 19 h

Salle communautaire | 9, rue de l'École





RAPPEL AUX MEMBRES

ET À TOUTES LES PERSONNES
QUI VEULENT DEVENIR MEMBRE

Actions familles rappelle qu'est venu le temps de payer votre cotisation de 10 \$ pour la prochaine année. La période d'adhésion est du 1^{er} septembre 2024 au 31 août, annuellement.

Vous pouvez l'acquitter en ligne au <https://www.actionsfamilles.org/> en complétant votre formulaire d'adhésion.



Vous pouvez également vous présenter sur place pour compléter votre formulaire et payer les frais.

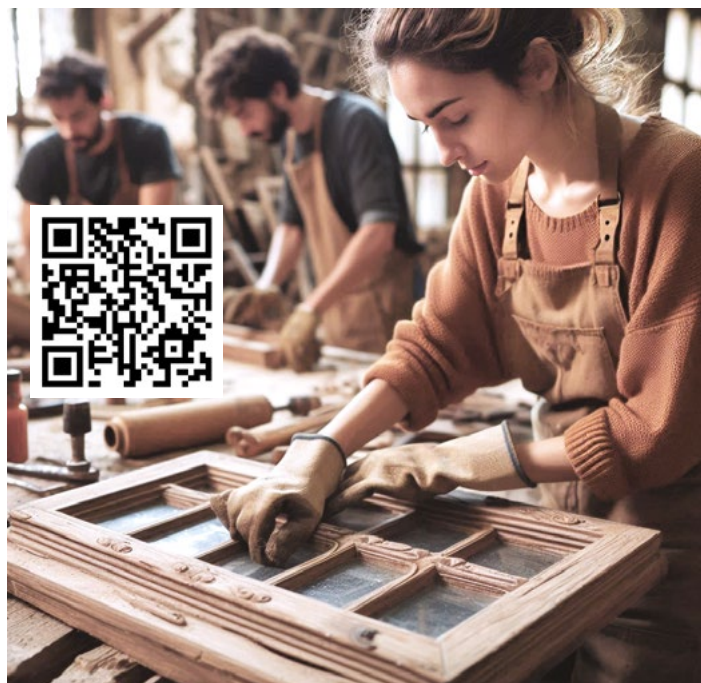
Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30,
122, St-Joseph, suite 1, Sainte-Martine J0S 1V0

ATELIERS DE RESTAURATION DE FENÊTRES ANCIENNES

À tous les amateurs de métiers d'art et de patrimoine ou propriétaires de maisons anciennes : la MRC de Beauharnois-Salaberry offrira un atelier de restauration de fenêtres anciennes de bois animés par l'artisan, menuisier et ébéniste d'art Vincent Madore (<https://eaufil.ca/>). Cet atelier gratuit de trois heures permettra aux participants d'apprendre et d'appliquer les pratiques adéquates de restauration de fenêtres anciennes touchant à la réparation, la taille du verre, la pose du mastic et la peinture.

Samedi 12 octobre 2024, de 13 h à 16 h
Salle Yvon-Julien | 600, rue Ellice, Beauharnois

Les places sont limitées. Inscription en remplissant le formulaire (en numérisant le code QR ci-dessous ou sur <https://bit.ly/restauration-fenetres-2024>).



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

CONFÉRENCE

DÉMYSTIFIER LES TROUBLES NEUROCOGNITIFS

Mardi 19 novembre de 13 h 30 à 16 h 30 | Gratuit
Manoir d'Youville, Salle Lachapelle
498, boul. d'Youville, Châteauguay

Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer et les autres formes de troubles neurocognitifs ? Apprenez les signes avant-coureurs, risques et moyens de prévention de ces troubles. Découvrez comment la Société Alzheimer et le CAB peuvent vous soutenir dans votre parcours.

PROGRAMMATION AUTOMNALE

Découvrez le calendrier d'activités du Centre d'action bénévole du grand Châteauguay (CAB) qui vous permettra de prendre soin de vous et de vous outiller. Prendre soin de soi, c'est brillant ! Toutes les activités sont gratuites, avec café et collation offerts. Certaines rencontres ont lieu à Sainte-Martine.



INFORMATION : 450 699-6289

www.cabchateauguay.org/programmation

COMITÉ MIEUX VIEILLIR

LIVRAISON DE REPAS FRAIS DU JOUR FAIT MAISON

Avec soupe, plat principal, dessert et collation, livré à prix modique. Pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Offerts par des bénévoles de Saint-Urbain-Premier et de Sainte-Martine. Inscrivez-vous pour en profiter ! 450 699-6289.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX RENDEZ-VOUS MÉDICAUX ET D'AIDE AUX COURSES

Besoin d'un accompagnement rassurant et sécuritaire pour vos rendez-vous médicaux ou pour vos courses à l'épicerie ou à la pharmacie ? Des frais s'appliquent en fonction de votre destination. Pour plus d'information : 450 699-6289.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Apportez une différence concrète dans votre vie et communauté en accompagnant des personnes de 50 ans et plus à des rendez-vous médicaux, des achats essentiels, en cuisine, par appels amicaux et sécurisants ou pour leur impôt. Contactez le 450 699-6289.



À L'AGENDA



SEPTEMBRE

- 19 Déchets
- 24 Matières recyclables
- 25 Matières organiques
- 29 **JOURNÉES DE LA CULTURE** 5

OCTOBRE

- 2 Plastiques agricoles
- 2 Matières organiques
- 3 Déchets
- 8 Matières recyclables
- 9 Matières organiques
- 14 Services municipaux fermés
- 15 Matières recyclables
- 16 Matières organiques
- 17 Déchets
- 21 Collecte de branches
- 22 Matières recyclables
- 23 Matières organiques
- 29 Matières recyclables
- 30 Matières organiques
- 31 Déchets
- 31 Halloween

150 ans de Nightlife

Exposition itinérante du MUSO 5

Jusqu'au 7 octobre
aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque

ACTIVITÉS RÉCURRENTES

Badminton/Pickelball 4

9 septembre au 11 décembre
Horaires variés

Entraînement 7

7 septembre au 14 décembre
Les samedis de 9 h à 10 h

Jeunes de Cœur

Club de marche 4
Tous les mardis à 19 h

Jeu de poches 4

Tous les jeudis à 19 h

Bibliothèque 5

Tous les mercredis
10 h à 11 h 30
15 h à 20 h

LIEUX DES ACTIVITÉS

1 Centre municipal

et salle du conseil
204, rue Principale

2 Caserne des pompiers

2, rue Lachapelle

3 Église

209, rue Principale

4 Salle communautaire

9, rue de l'École

5 Bibliothèque A.-Miller

9, rue de l'École

6 Parc du Goglu des prés

Observation d'oiseaux
Rue de l'Usine de lin

7 Parc

Jean-Guy Ste-Marie

Rue de l'École

Terrain de balle

Terrain de soccer

Patinoire

Exerciceurs ext.

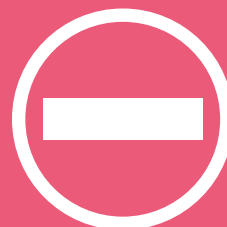
Tennis sur table ext.

Jardins comm.

CECI N'EST PAS UNE RUE

Il a été porté à notre attention que des usagers de la route utilisent le passage piétonnier à partir de la rue de l'École pour se rendre dans le domaine du Forgeron.

Nous rappelons aux usagers de la route qu'il s'agit d'un passage réservé aux piétons et aux cyclistes, et qu'il est strictement interdit d'y circuler avec un véhicule motorisé autre que vélos ou trottinettes électriques.



CONSEIL MUNICIPAL

Lucien Thibault, maire
Antoine Quirion Couture, poste no.1
Sylvain Mallette, conseiller, poste no. 2
Lyne Perras, conseillère, poste no. 3
Joël Beaudoin, conseiller, poste no. 4
Jean-Denis Paré, Poste no. 5
Francis Ranger, conseiller, poste no. 6

CENTRE MUNICIPAL

204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
450 427-3987

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi, 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à midi

Horaire de l'inspectrice municipale

Lundi au jeudi, de 10 h à midi et 13 h à 16 h

PERSONNEL PERMANENT

Sylvie Lelaure

Adjointe à la direction générale
ad.dg@munsup.ca

Caroline Landry

Adjointe administrative
reception@munsup.ca

Martin Bujold | Pierre Gagnier

Travaux publics et assainissement
tp@munsup.ca

Philippe Thibault, directeur
Service de sécurité incendie
reception@munsup.ca

Joannie Desgroseilliers
Inspection municipale
inspecteur@munsup.ca

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

9, rue de l'École
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 225-4976
bibliotheque@munsup.ca

Heures d'ouverture

Mercredi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h à 20 h

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine
450 427-3050 poste 224

Heures d'ouverture

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Du 1^{er} novembre au 31 mars

- Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
- Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À 19 h 30, au 204, rue Principale

15 janvier	13 mai	9 septembre
12 février	10 juin	15 octobre
11 mars	8 juillet	11 novembre
8 avril	12 août	9 décembre

Consultez le *Répertoire des organismes* sous la rubrique Vie communautaire de notre site Internet.

© Municipalité de Saint-Urbain-Premier

SUIVEZ-NOUS !

www.saint-urbain-premier.com

